

Vigilants ensemble !

Salariés du secteur HCR et pass sanitaire

qu'est ce que le pass sanitaire ?



Une preuve de vaccination

cycle vaccinal complet
+ délai nécessaire pour le développement des anticorps



Une preuve de test

RT-PCR
ou antigénique négatif de moins de 24h au moment du contrôle



Une preuve de rétablissement

test RT-PCR
ou antigénique positif de plus de 11 jours et de moins de 6 mois

Quand le pass sanitaire sera-t-il exigé ?

L'obligation de fournir un pass sanitaire valide s'appliquera à compter du **30 août 2021** pour tous les salariés.



Que se passe-t-il si un salarié ne présente pas un pass sanitaire valide ?



Le salarié peut, avec l'accord de l'employeur, prendre des jours de congés payés, des jours de RTT, de la récupération d'heures...

ou



Le contrat est suspendu ainsi que la rémunération

j+3



Entretien avec le salarié pour envisager des solutions. Si aucune option n'est possible, le contrat de travail demeure suspendu. Le salarié peut reprendre son travail à tout moment en satisfaisant au pass sanitaire